

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JANVIER 2024

/

### Délibération n° 2024D06

Le Conseil communautaire, convoqué le 23 janvier 2024, s'est réuni en séance ordinaire, au siège de la Communauté de communes Vie et Boulogne, le **lundi 29 janvier 2024 à 19 heures**, sous la présidence de Guy PLISSONNEAU.

#### **Présents : 38**

**AIZENAY** : F. ROY, S. ADELEE, M. TRAINAU, R. URBANEK, C. BARANGER, I. GUERINEAU

**APREMONT** : G. CHAMPION, S. BUFFETAUT

**BEAUFOU** : J-Ph. BODIN

**BELLEVIGNY** : J. ROTUREAU, N. DURAND-GAUVRIT, S. PLISSONNEAU, Ph. BRIAUD, F. FLEURY

**CHAPELLE PALLUAU (LA)** : V. JOLLY

**FALLERON** : G. TENAUD, Y. HERBERT

**GENETOUZE (LA)** : G. PLISSONNEAU

**GRAND'LANDES** : P. MORINEAU

**LUCS-SUR-BOULOGNE (LES)** : D. PASQUIER, Ph. GREAUD, C. ROUX, Ch. GAS

**MACHE** : C. NEAU

**PALLUAU** : M. BARRETEAU, G. BUTEAU

**POIRE-SUR-VIE (LE)** : S. ROIRAND, M. ROCHAIS, M. CHARRIER-ENNAERT, F. GUILLET, J-L. RONDEAU, Ph. SEGUIN, C. GUINAUDEAU,

N. KUNG, C. RENARD

**SAINT-DENIS LA CHEVASSE** : C. FRAPPIER

**SAINT-ETIENNE DU BOIS** : G. AIRIAU, B. CAILLAUD

#### **Absents excusés : 10 dont 5 pouvoirs**

**AIZENAY** : F. MORNET pouvoir à R. URBANEK, Ph. CLAUTOUR

**BEAUFOU** : D. HERMOUET pouvoir à J-Ph. BODIN

**BELLEVIGNY** : M-D. VILMUS

**CHAPELLE PALLUAU (LA)** : X. PROUTEAU pouvoir à V. JOLLY

**GENETOUZE (LA)** : S. GUIDOUX

**MACHE** : F. RAGER pouvoir à C. NEAU

**SAINT-DENIS LA CHEVASSE** : Ch. DURAND, M. HERMOUET pouvoir à C. FRAPPIER

**SAINT-PAUL MONT PENIT** : Ph. CROCHET

#### **Absents : 1**

**AIZENAY** : Ch. GUILLET

### **Objet : Adhésion 2024 à l'association des Petits Débrouillards Grand Ouest.**

L'association des Petits Débrouillards Grand Ouest mène des projets éducatifs dans les domaines des sciences et des techniques via ses antennes locales, au plus proche des populations urbaines, péri-urbaines et rurales. Elle est reconnue d'intérêt général, agréée Jeunesse et éducation populaire, complémentaire de l'Éducation nationale, et labellisée Entreprise solidaire.

L'association est intervenue en 2018 et en 2023 sur le réseau des médiathèques Vie et Boulogne, pour mener des animations scientifiques auprès du public jeunesse, et pour présenter une exposition tout public « Être humain, vivre ensemble ». Ces prestations ont été fortement appréciées du public.

Afin de permettre à l'association d'intervenir à nouveau sur le réseau des médiathèques Vie et Boulogne dans le cadre du programme des animations culturelles, notamment lors d'un atelier « Astronomie » le jeudi 25 avril 2024 à la médiathèque de Bellevigny, une adhésion annuelle est demandée.

Pour 2024, le montant de l'adhésion est de 30 € pour les communautés de communes.

**Par adoption des motifs exposés par le Vice-Président et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :**

- D'autoriser l'adhésion de la Communauté de communes Vie et Boulogne à l'association des Petits Débrouillards Grand Ouest pour un montant de 30 € pour l'année 2024.

- D'autoriser le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ces dossiers.

- De charger le Président ou son représentant d'exécuter la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 30/01/2024

Reçu en préfecture le 30/01/2024

Publié le

ID : 085-200072882-20240129-2024D06-DE



.....

Pour copie conforme au registre

Le trente janvier deux-mille-vingt-quatre,

Le Président,

**Guy PLISSONNEAU**

Acte publié sur le site internet Vie et Boulogne le 05/02/2024.

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

